

Communiqué du 9 février 2024

De nouvelles mesures pour améliorer encore l'accès à Isérables et La Tzoumaz

En vue du début des vacances scolaires dès ce week-end et de l'afflux important de visiteurs attendu, Communes et Canton ont mis sur pied de nouvelles mesures afin d'améliorer encore l'accès à Isérables et La Tzoumaz et fluidifier autant que possible le transit de tous les voyageurs.

Nouveaux parkings pour les utilisateurs du téléphérique depuis Riddes

Deux nouveaux parkings ont été ouverts pour les personnes venant en voiture à Riddes pour prendre le téléphérique :

- Parking situé à l'intersection entre la rue Pré-Giroud et la rue du Milieu
- Terrain situé sous le viaduc de l'autoroute A9

Pour rappel, les autres parkings déjà mentionnés sont :

- Place de Foire
- Pré de Cure (terrain en herbe)
- Salle de l'Abeille (hors manifestations) *
- Parkings devant et derrière la nouvelle église

Tous ces parkings sont indiqués sur la carte annexée à la présente communication.

***Ce samedi 10.02.2024, Fête de Carnaval à la salle de l'Abeille. Parking non disponible. Trafic perturbé dans le village entre 13h00 et 15h00 environ.**

Bus-navettes gratuits entre la gare CFF de Riddes et le départ du téléphérique les week-ends

Ce week-end, samedi 10 et dimanche 11.02.2024, des bus-navettes transporteront gratuitement les utilisateurs entre la gare de Riddes et le départ du téléphérique. Ces véhicules effectueront les allers-retours en continu.

Le même dispositif sera mis en place les deux prochains week-ends, dès le vendredi après-midi.

Correspondances par bus entre Isérables et La Tzoumaz

Ces courses sont toujours assurées. Vous pouvez consulter l'horaire du téléphérique et de ces bus de correspondance en annexe.

Jusqu'au 25 février compris, tous les transports publics entre Riddes gare et La Tzoumaz sont gratuits.

Itinéraire routier

Comme déjà annoncé, une déviation a été mise en place pour accéder à Isérables et La Tzoumaz par la route depuis la plaine, et pour redescendre. Vous trouverez un plan fléché indiquant les horaires de déviation et les tonnages maximum en annexe.

Attention : les véhicules d'urgence comme pompiers, ambulance, SMUR et police sont amenés à emprunter également cet itinéraire. Merci de leur laisser la priorité en tout temps.